

Elections législatives. La Ville de Saint-Nazaire recherche des assesseurs



Pour garantir le bon déroulement des élections législatives anticipées des 30 juin et 7 juillet prochains, la Ville de Saint-Nazaire recherche des électrices et électeurs pour devenir assesseur.

Être assesseur consiste à être présent le jour du scrutin, de 7h45 à 19h, pour assister le président du bureau de vote : vérification de l'identité des électeurs, contrôle des signatures sur les registres d'émargements, contrôle des opérations de dépouillement...

Infos et inscriptions au 06 77 03 58 95 ou par e-mail : assesseurs-elections@saintnazaire.fr

- Inscriptions pour le 1^{er} tour jusqu'au mercredi 26 juin
- Inscriptions pour le 2nd tour jusqu'au mercredi 3 juillet

CONTACT

Saint-Nazaire agglomération — Service presse
presse@saintnazaire.fr